



***INVENTAIRE DES CHIROPTERES D'INTERET COMMUNAUTAIRE
DU SITE NATURA 2000 FR 8302002 « TOURBIERE DU HAUT
LIVRADOIS – COMPLEXE TOURBEUX DE VIRENNES »***

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE L 2123-1 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)**

**CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

22 juin 2020

Le présent cahier des clauses Techniques particulières comporte 5 pages

Article 1 – CONTEXTE

La mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Tourbière du Haut Livradois – complexe tourbeux de Virennnes » FR 8302002 prévoit différentes actions dont le suivi scientifique du site. En 2020, le Parc naturel régional Livradois-Forez, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser l'inventaire des chiroptères d'intérêt communautaire fréquentant le site Natura 2000 « Tourbière du Haut Livradois – complexe tourbeux de Virennnes ».

Article 2 – DESCRIPTION DE LA PRESTATION

2.1 Contenu, localisation, périodes de prospection

Le site Natura 2000 « Tourbière du Haut Livradois – complexe tourbeux de Virennnes » n°FR 8302002 se trouve sur la commune « Le Monestier » dans le département Puy de Dôme.

L'étude portera sur l'ensemble des espèces de chiroptères présentes sur le site Natura 2000 « Tourbière du Haut Livradois – complexe tourbeux de Virennnes » (bâtiments et milieux naturels). Elle s'attachera à caractériser l'attractivité des différents types de milieux.

Le prestataire aura pour mission, sur le territoire du site Natura 2000 :

- de réaliser un inventaire des chiroptères afin de vérifier la présence d'espèces d'intérêt communautaire sur le site ;
- de caractériser l'utilisation des lieux par les différentes espèces (sites de reproduction, terrains de chasse et zones de transit) ;
- de proposer des mesures de gestion en fonction des problématiques identifiées.

Cette étude se concentrera sur l'activité estivale des chauves-souris et la recherche de gîtes. Le prestataire proposera, dans sa réponse à l'appel d'offre, des dates de prospection adaptées.

2.2 Inventaire des espèces

L'inventaire portera sur l'ensemble des espèces de chiroptères présentes dans les espaces naturels et bâtiments.

La prestation comprendra :

- une analyse bibliographique des données, connues sur le site Natura 2000 et sur les sites environnants ; complétée par toute autre source que le prestataire jugera pertinente
- des sorties de terrain au cours desquelles le prestataire utilisera les méthodes qu'il jugera les plus appropriées : captures au filet maillant, écoutes au détecteur ultrasons, transects, points d'écoute
- l'expertise de différents bâtiments : bâtiments, ouvrages d'art ...

L'étude précisera, pour chaque espèce inventoriée :

- le statut des espèces au niveau régional, national et européen
- la localisation sur le site d'étude
- une estimation des effectifs
- l'usage du territoire (hivernage, reproduction, transit, chasse...)
- les exigences écologiques et les éléments favorables ou défavorables à la dynamique de l'espèce

- les enjeux de conservation pour l'espèce et pour ses habitats à l'échelle du territoire concerné en lien avec les gîtes connus autour.

L'étude comprendra également :

- une hiérarchisation des enjeux de conservation
- l'évaluation de l'état de conservation des espèces à enjeux patrimonial

L'inventaire sera complété d'une analyse du potentiel qui prendra appui sur la dynamique des espèces au niveau local, régional et voire plus.

2.3 Préconisations de gestion sur les milieux ou sur le bâti

Il s'agira également de proposer des mesures de gestion qui pourraient être favorables aux différentes espèces, au maintien de l'état de conservation des espèces et habitats ou à l'amélioration de l'état de conservation.

Les mesures proposées porteront sur :

- la gestion des milieux,
- le bâti et si besoin l'aménagement de celui-ci

2.4 Organisation de la donnée

Les données seront présentées sous forme

- de descriptifs, de tableaux et cartes
- de fiches espèces
- de bases de données

et de toute autre forme que le prestataire jugera utile de présenter.

Pour des données issues de ses propres travaux de terrain, le prestataire devra produire une analyse de la pression d'observation exercée et indiquer la méthode d'inventaire utilisée.

Les parcours de terrain des observateurs seront cartographiés. Le nombre et les dates de passage seront indiqués, les notes d'observation de terrain fournies au PNR.

Article 3 – RENDU ET ENGAGEMENTS

Le prestataire assurera son intervention conformément au programme prévisionnel ci-dessus.

Il remettra un rapport détaillé constituant le bilan technique et financier de son intervention au Parc **au plus tard le 15 novembre 2020.**

Le document final devra reprendre l'ensemble des analyses et propositions issues des travaux conduits dans le cadre de la présente étude.

Il comprendra :

- une description sommaire du site et sa localisation
- une description et analyse de l'existant
- une description du potentiel du site
- une présentation de l'ensemble des résultats obtenus
- les fiches descriptives et analytiques pour chaque espèce
 - présentant pour chaque espèce une description générale de l'espèce et de son écologie (description, cycle de développement, activité, régime alimentaire, répartition géographique, habitat), ainsi que sa répartition sur le site Natura 2000 ;

- évaluant de façon précise et commentée l'état de l'espèce sur le site selon les critères suivants :

Le rapport d'étude comportera :

- une présentation de la méthode utilisée et des résultats obtenus ;
- une compilation des fiches terrain ;
- une cartographie des secteurs étudiés ;
- une analyse sur l'état de conservation des populations, sur l'état des habitats de l'espèce et sur les problèmes de gestion identifiés ;
- un résumé d'une page de la démarche devant figurer en 4^{ème} de couverture.

CRITERE	DESCRIPTION	COTATION
Population	Taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national.	A = entre 15 et 100 % B = entre 2 et 15 % C = entre 0 et 2 % D = Non significatif
Degré de conservation	Degré de conservation des éléments de l'habitat importants pour l'espèce : <ul style="list-style-type: none"> - Eléments en excellent état - Eléments bien conservés - Eléments en état moyen ou partiellement dégradés 	A = conservation excellente (<i>éléments en excellent état</i>) B = conservation bonne (<i>éléments bien conservés ou éléments en état moyen/partiellement dégradé</i>)
	Possibilité de restauration : <ul style="list-style-type: none"> - Restauration facile - Restauration possible avec un effort moyen - Restauration difficile ou impossible 	<i>+ restauration facile</i>) C = conservation moyenne ou réduite (<i>toutes les autres combinaisons</i>)
Isolement	Degré d'isolement de la population par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce	A = population (presque) isolée B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition C = population non isolée dans son aire de répartition élargie
Evaluation globale	Evaluation globale de la valeur du site pour la conservation de l'espèce concernée, sur la base du « meilleur jugement des experts »	A = valeur excellente B = valeur bonne C = valeur significative

- un tableau synthétique portant sur l'utilisation des habitats pour chaque espèce
- une analyse de l'utilisation globale des territoires par les chauves-souris (zones de chasse, corridors de déplacement...) ;
- l'ensemble des relevés de terrain effectués et leur localisation ;
- la hiérarchisation des enjeux de conservation
- les propositions de mesures de gestion
- un lexique comprenant la liste des sigles et des termes scientifiques et techniques

- les sources bibliographiques utilisées
- un résumé de la mission, des résultats et de leur analyse (1 page).

Le prestataire remettra un rapport détaillé constituant le bilan technique et financier de son intervention au Parc **au plus tard le 30 novembre 2020.**

Le rapport correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur, dont un reproductible, et une version informatique sur CD Rom (version Word et PDF, photographies en format jpeg). La version informatique (cartographie et données) devra être compatible avec ArcGis. Le logo des financeurs(*) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Obligations concernant les données cartographiques et les études :

- les résultats des prospections seront saisis directement dans la base de données naturalistes du Parc (SICEN) ;
- les photographies illustrant le rapport de suivi pourront être exploitées par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image ;
- le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage des études dans toute communication interne ou externe.
- le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

(*) Logos des financeurs de l'opération devant figurer sur les rapports et bilan :

